



MAIRIE D'ERAGNY-SUR-EPTE 60590

Place Angèle Boutigny

Tél. 02 32 55 21 57

Mardi et Vendredi de 17h30 à 19h

E-mail : mairierag60@orange.fr

Département de l'Oise
Arrondissement de Beauvais
Canton de Chaumont-en-Vexin

Conseil Municipal d'ERAGNY-SUR-EPTE EXTRAIT Compte-rendu de la réunion du vendredi 30 juin 2017 à 20h00

L'an deux mille dix-sept, le vendredi 30 juin à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune d'Éragny sur Epte, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur LETIERCE Luc, Adjoint au Maire.

Etaient présents : MM. les conseillers municipaux:

MASURIER Didier (excusé)	LETIERCE Luc	MICHALCZYK Bernard
	PICARD Sophie	PIGEARD Isabelle (excusée)
LOHEAC Patrice (excusé)	HÉE David	RATEAU Laurent
KER BIDI Marie-Dominique	RATEAU Sophie	ROCHE Freddy
POQUET Daniel (excusé)	PIRIOU Jean-Paul (excusé)	DEBAUDRE Annie

formant la majorité des membres en exercice

Absents excusés : MASURIER Didier, LOHEAC Patrice, PIGEARD Isabelle, PIRIOU Jean-Paul, POQUET Daniel,

Absents :

Pouvoirs : PIRIOU Jean-Paul à DEBAUDRE Annie et POQUET Daniel à MICHALCZYK Bernard

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du CGCT, à la nomination de Madame DEBAUDRE Annie pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le PV de la dernière séance de Conseil Municipal.

Désignation des délégués et des suppléants pour l'élection sénatoriale de 24 septembre 2017

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le code électoral, et notamment ses articles L.283 et suivants ;

Vu le décret n°2017-1091 du 2 juin 2017 ;

Vu la circulaire NOR INTA 1405029 C du 13 mars 2014 relative à l'élection et au mandat des assemblées et des exécutifs municipaux et communautaires ;

Vu la circulaire NOR INTA 1717222 C du 12 juin 2017 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs ;

Vu l'arrêté du préfet du 19 juin 2017 fixant le mode de scrutin ainsi que le nombre de délégués et de suppléants à désigner ou à élire pour chacune des communes du département de l'Oise en vue des élections sénatoriales du 24 septembre 2017.

CONSIDERANT que doivent être désignés au scrutin secret majoritaire à deux tours, trois délégués puis suppléants parmi les membres du conseil municipal ;

CONSIDERANT que le quorum est atteint ;

Le conseil a choisi pour secrétaire Madame DEBAUDRE Annie

Le bureau électoral était présidé par Monsieur LETIERCE Luc

Il comprenait MM MICHALCZYK Bernard, DEBAUDRE Annie, ROCHE Freddy, HÉE David.

Le premier adjoint a présenté la liste des candidats délégués :

- M. LETIERCE Luc

- M. MICHALCZYK Bernard

- Mme DEBAUDRE Annie

Premier tour de scrutin pour l'élection des délégués

Le premier adjoint a invité le conseil à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages à la désignation des délégués pour l'élection sénatoriale du 24 septembre 2017.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le bureau électoral a procédé, en présence des membres du conseil municipal, au dépouillement du vote qui a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 11

A déduire bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 0

Majorité absolue : 6

Mesdames et Messieurs :

- M. LETIERCE Luc

- M. MICHALCZYK Bernard

- Mme DEBAUDRE Annie
ont obtenus : 11 voix

Le bureau électoral a proclamé élus délégués au premier tour de scrutin :

- M. LETIERCE Luc
- M. MICHALCZYK Bernard
- Mme DEBAUDRE Annie

Le premier adjoint présente la liste des candidats suppléants :

- Mme RATEAU Sophie
- Mme PICARD Sophie
- M. ROCHE Freddy

Premier tour de scrutin pour l'élection des suppléants

Le maire a invité le conseil à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages à la désignation des délégués pour l'élection sénatoriale du 24 septembre 2017.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis dans l'une son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le bureau électoral a procédé, en présence des membres du conseil municipal, au dépouillement du vote qui a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 11

A déduire bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 0

Majorité absolue : 6

Mesdames et Messieurs :

- Mme RATEAU Sophie
- Mme PICARD Sophie
- M. ROCHE Freddy

ont obtenus : 11 voix

Le bureau électoral a proclamé élus délégués au premier tour de scrutin :

- Mme RATEAU Sophie
- Mme PICARD Sophie
- M. ROCHE Freddy

Les élus désignés délégués ou suppléants ont tous accepté leur désignation.

Ont signé au registre tous les membres présents, le 30 juin 2017

Pour copie conforme,

L'adjoint au maire,
Luc LETIERCE